

برنامج
الأغذية
العالمي



Programme
Alimentaire
Mondial

World
Food
Programme

Programa
Mundial
de Alimentos

Deuxième session ordinaire
du Conseil d'administration

Rome, 4–7 novembre 2013

PROJETS SOUMIS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR APPROBATION

Point 7 de l'ordre du
jour

Pour approbation



Distribution: GÉNÉRALE
WFP/EB.2/2013/7-B/3
30 septembre 2013
ORIGINAL: ANGLAIS

AUGMENTATIONS BUDGÉTAIRES POUR DES ACTIVITÉS DE DÉVELOPPEMENT – PROGRAMME DE PAYS MALI 105830

Coût (en dollars É.-U.)			
	Budget actuel	Augmentation	Budget révisé
Produits alimentaires	37 056 982	18 293 521	55 350 503
Espèces et bons	7 888 823	9 387 721	17 276 544
Développement et augmentation des capacités	752 0501	1 679 622	2 431 672
Coût total pour le PAM	88 468 522	48 792 544	137 261 066

¹ Le budget prévu actuellement pour le développement et l'augmentation des capacités concerne l'exercice 2013 uniquement.

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site Web du PAM (<http://executiveboard.wfp.org>).

NOTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le présent document est soumis au Conseil d'administration pour approbation.

Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui auraient des questions d'ordre technique à poser sur le présent document à contacter les fonctionnaires du PAM mentionnées ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil.

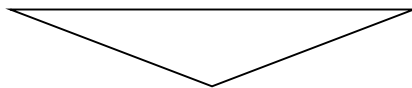
Directrice régionale, OMD*: Mme D. Brown denise.brown@wfp.org

Directrice de pays: Mme S. Haydock sally.haydock@wfp.org

Pour toute question relative à la disponibilité de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter l'Unité des services de conférence (tél.: 066513-2645).

* Bureau régional de Dakar (Afrique de l'Ouest)

PROJET DE DÉCISION*



Le Conseil approuve l'augmentation budgétaire proposée de 48 792 544 dollars É.-U. pour le programme de pays Mali 105830 (WFP/EB.2/2013/7-B/3), ainsi que la prolongation du programme pour une période de 12 mois allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2014.

* Ceci est un projet de décision. Pour la décision finale adoptée par le Conseil, voir le document intitulé "Décisions et recommandations" publié à la fin de la session du Conseil.

NATURE DE L'AUGMENTATION BUDGÉTAIRE

1. La présente révision budgétaire prévoit de prolonger de 12 mois le programme de pays Mali 105830 (2008–2013), de janvier à décembre 2014, afin de permettre au PAM de poursuivre ses activités de développement alors que le pays traverse une période d'incertitude politique. Cette prolongation permettra aussi d'harmoniser le programme de pays avec le prochain Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD), qui devrait commencer à s'appliquer en janvier 2015, et d'élaborer un nouveau programme de pays tenant compte des nouvelles priorités.
2. La révision budgétaire vise à venir en aide à 1 million de personnes supplémentaires en situation d'insécurité alimentaire:
 - en augmentant la couverture du traitement de la malnutrition aiguë modérée et en poursuivant le projet pilote en faveur de la nutrition afin de prévenir le retard de croissance;
 - en développant l'assistance alimentaire en vue de contribuer à la création d'avoirs et à la résilience des moyens d'existence; et
 - en élargissant la couverture géographique de l'alimentation scolaire.
3. La révision budgétaire permettra:
 - de distribuer 25 110 tonnes de vivres pour un montant de 18,3 millions de dollars et 9,4 millions de dollars sous forme d'espèces et de bons;
 - de couvrir les coûts de transport extérieur, de transport terrestre, d'entreposage et de manutention ainsi que les autres coûts opérationnels directs liés aux distributions de vivres, d'espèces et de bons, pour un montant de 9,3 millions de dollars;
 - de financer à hauteur de 1,7 million de dollars des activités de développement et d'augmentation des capacités; et
 - de financer 10,1 millions de dollars de coûts d'appui directs et indirects.

JUSTIFICATION DE LA PROLONGATION DU PROGRAMME ET DE L'AUGMENTATION BUDGÉTAIRE

Résumé des activités en cours

4. Le programme de pays 105830 est conforme au Plan pour la relance durable du Mali (2013–2014), au document de stratégie pour la réduction de la pauvreté, tous deux établis par le Gouvernement malien, et au Cadre conjoint des Nations Unies d'appui à la transition au Mali (2013-2014). Il contribue à la réalisation des Objectifs stratégiques 3 et 4 énoncés dans le Plan stratégique du PAM (2014–2017)¹, par l'intermédiaire des cinq composantes suivantes:
 - **Composante 1: appui à l'éducation de base.** Augmenter les taux de scolarisation et d'assiduité au moyen de l'alimentation scolaire; fournir des rations à emporter aux filles afin de réduire les écarts de taux d'assiduité entre filles et garçons; aider le

¹ Objectif stratégique 3 du PAM: réduire les risques et mettre les personnes, les communautés et les pays à même de couvrir leurs besoins alimentaires et nutritionnels; et Objectif stratégique 4: réduire la dénutrition et rompre le cycle intergénérationnel de la faim.

Gouvernement à instaurer un programme d'alimentation scolaire utilisant la production locale, à conduire des enquêtes de référence et à mettre en place une enveloppe d'interventions essentielles pour l'éducation (Objectif stratégique 4, buts 2 et 3).

- **Composante 2: appui au développement rural.** Renforcer la capacité de résistance aux catastrophes naturelles des communautés vulnérables en situation d'insécurité alimentaire; mettre en œuvre une assistance alimentaire pour permettre aux communautés connaissant une insécurité alimentaire chronique de créer des avoirs durables et de réduire leur propre vulnérabilité (Objectif stratégique 3, buts 1 et 2).
 - **Composante 3: appui à la sécurité alimentaire.** Renforcer les capacités dont dispose le Gouvernement pour élaborer et mettre en œuvre des programmes de sécurité alimentaire et de prévention et d'atténuation des crises alimentaires. Il s'agit ici notamment de soutenir le Programme de restructuration du marché céréalier adopté par le Gouvernement, de renforcer le système d'alerte précoce et de recenser les régions exposées aux chocs météorologiques (Objectif stratégique 3, but 3).
 - **Composante 4: appui à la santé et à la nutrition.** Fournir une supplémentation alimentaire ciblée aux enfants de 6 à 59 mois ainsi qu'aux femmes enceintes et aux mères allaitantes souffrant de malnutrition aiguë modérée, conformément au protocole national² (Objectif stratégique 4, buts 1 et 3).
 - **Composante 5: activités Espèces pour la création d'avoirs en milieu urbain.** accroître l'accès à la nourriture dans un environnement sain et réduire la vulnérabilité des ménages urbains en situation d'insécurité alimentaire au moyen d'activités Espèces pour la création d'avoirs (ECA) (Objectif stratégique 3, but 1).
5. Devant l'instabilité croissante dans le nord du Mali, le programme de pays a été réorienté vers le Sud en août 2012. L'opération d'urgence 200525 a été lancée en janvier 2013 pour remédier à la situation d'extrême vulnérabilité des populations du nord du pays.
 6. L'opération d'urgence vient aussi en aide aux ménages déplacés et aux familles d'accueil se trouvant dans le Sud, qui ont souffert de la sécheresse au Sahel en 2012. Elle devrait prendre en charge 564 000 bénéficiaires entre janvier et décembre 2013, avec l'appui de deux opérations spéciales consistant en la mise en commun de services destinés aux acteurs humanitaires: Fourniture de services aériens humanitaires au Mali (200521) et Modules de la logistique et des télécommunications d'urgence au Mali (200534).
 7. L'augmentation du nombre de bénéficiaires du programme de pays est liée à la crise qui sévit dans le Nord. Bien que les actions en faveur de la résilience menées dans le cadre de ce programme se déroulent principalement dans le Sud, certaines activités à petite échelle sont entreprises dans le Nord pour aider au redressement après le conflit. Ces activités d'initiative gouvernementale sont mises en œuvre en partenariat avec l'Agence allemande de coopération internationale (GIZ) et l'Agence canadienne de développement international (ACDI).

² Cette composante est mise en œuvre en partenariat avec le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), qui supervise les activités relatives à la nutrition et à la santé.

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS À L'ISSUE DE LA RÉÉVALUATION

8. L'insécurité alimentaire atteint des degrés variables dans les 13 zones de subsistance que compte le Mali. Au moins 40 pour cent des ménages sont en situation d'insécurité alimentaire modérée ou grave. Les populations de Diéma, Kayes, Nioro et Yélémané dans la région Kayes, de Kolokani et Nara dans la région Koulikoro et de Bandiagara, Djenné, Douentza, Ténenkou et Youvarou dans la région Mopti doivent faire face à une succession de mauvaises récoltes et au flux de migrants en provenance du Nord. D'après les estimations figurant dans le rapport sur l'atelier consacré au Cadre harmonisé³, 1,2 million de personnes vivent en situation d'insécurité alimentaire au Mali. Huit pour cent de la population totale souffrent d'insécurité alimentaire modérée ou grave (phases 3 et 4 du Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire), et 22 pour cent des personnes concernées se trouvent dans le Sud (Ségou, Kayes et Mopti). À la demande du Gouvernement, le PAM va développer ses activités Vivres pour la création d'avoirs (VCA) de façon à en faire bénéficier 292 500 personnes dans le Sud et 57 500 personnes à Tombouctou et à Gao, en collaboration avec l'ACDI, la GIZ et le Programme Mali Nord⁴. La couverture des activités VCA dans le Nord sera décidée en concertation avec les partenaires du PAM.
9. En juin 2013, au début de la période de soudure, les prix des céréales secondaires n'ont pas augmenté comme prévu sur les principaux marchés du pays. Les prix du millet, en revanche, étaient de 3 à 6 pour cent plus élevés que la moyenne sur cinq ans. On s'attend à ce que les prix des produits alimentaires augmentent de façon générale pendant la saison de soudure et après l'arrivée de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA).
10. Les taux de malnutrition aiguë demeurent élevés dans tout le pays. Dans le Sud, 8,9 pour cent des enfants en souffrent, dont 2,3 pour cent sont atteints de malnutrition aiguë grave et exposés à un risque accru de mortalité selon l'enquête SMART (Suivi et évaluation normalisés des phases de secours et de transition) de 2012. Cette proportion est en baisse par rapport aux 10 pour cent recensés par l'enquête SMART de 2011. Les régions de Kayes (10,1 pour cent) et de Ségou (12,2 pour cent) restent toutefois au-dessus du seuil d'urgence. Selon une estimation du module de la nutrition effectuée en 2013, 660 000 enfants de 6 à 59 mois y sont atteints de malnutrition aiguë, et 450 000 enfants atteints de malnutrition modérée. Le Gouvernement n'a pas été en mesure de poursuivre le traitement de la malnutrition aiguë modérée dans les régions de Bamako, Kayes, Mopti, Koulikoro, Ségou et Sikasso. Le PAM entend répondre à la moitié de ces besoins, ce qui représente 222 700 bénéficiaires⁵.

³ Nouvel outil d'analyse de la sécurité alimentaire utilisé par le Comité permanent inter-États de lutte contre la sécheresse dans le Sahel.

⁴ Programme public financé par le Canada et l'Allemagne pour développer le Nord malien.

⁵ Conformément à ce qui a été convenu lors de la réunion de planification à laquelle ont participé le PAM, l'UNICEF et le Ministère de la santé en février 2013.

11. D'après les résultats préliminaires de l'enquête démographique et sanitaire de 2012/13⁶ conduite dans le Sud, 38,3 pour cent des enfants de 6 à 59 mois souffrent d'un retard de croissance. Les régions de Bamako et Sikasso ont enregistré des améliorations depuis la dernière enquête en date réalisée en 2006, mais d'autres régions se situent encore au-dessus du seuil critique⁷. En outre, 25,5 pour cent des enfants du Sud présentent une insuffisance pondérale, soit bien plus que le taux de 14 pour cent associé au premier objectif du Millénaire pour le développement. Dans la région de Ségou, le taux d'insuffisance pondérale infantile s'élève aujourd'hui à 26,2 pour cent, contre 25,7 pour cent en 2006; dans la région de Mopti, il est de 31,1 pour cent, contre 28,1 pour cent en 2006.
12. Les taux élevés de malnutrition chronique constatés dans ces régions contrastent avec la forte production vivrière. La proportion de leur revenu que les ménages consacrent à l'alimentation est également élevée, la plupart des dépenses étant destinées à l'achat d'aliments de base à faible valeur nutritive. Une étude des profils des moyens d'existence menée dans la région de Sikasso a révélé que les personnes pauvres ou très pauvres (entre 55 et 70 pour cent de la population totale) dépensent peu pour diversifier leur régime alimentaire, de même que pour leur santé ou leur éducation, ce qui compromet encore davantage leur état nutritionnel⁸.
13. Les carences en micronutriments continuent de poser problème. Selon l'enquête démographique et sanitaire, 82 pour cent des enfants de 6 à 59 mois des cinq régions du Sud sont anémiés. L'anémie touche 51 pour cent des femmes de 15 à 49 ans, soit un taux supérieur au seuil de 40 pour cent synonyme de problème majeur de santé publique.
14. Les indicateurs relatifs à la santé et à la nutrition maternelles et infantiles restent mauvais, en partie du fait de la détérioration de la situation socioéconomique, mais aussi à cause des pénuries d'eau et d'une hygiène insuffisante. Les bas niveaux d'allaitement maternel exclusif et l'inadéquation des pratiques d'alimentation complémentaire concourent à la forte prévalence de la malnutrition chez les enfants de 6 à 23 mois. Seulement 33 pour cent des enfants de cette tranche d'âge prennent le nombre minimal de repas recommandé par jour, et seulement 27 pour cent de ces aliments sont de nature à couvrir leurs besoins nutritionnels⁹. Quant aux mères, elles ne sont que 15 pour cent à se rendre aux consultations sur la nutrition postnatale.

FINALITÉ DE LA PROLONGATION ET DE L'AUGMENTATION BUDGÉTAIRE

15. La présente révision budgétaire couvrira la période de transition jusqu'au prochain PNUAD. Elle permettra au PAM de poursuivre ses activités de développement afin de préserver les acquis, d'accroître la résilience des communautés et de renforcer les capacités des ministères et des partenaires coopérants.

⁶ Le rapport préliminaire de l'enquête démographique et sanitaire couvre les régions de Kayes, Koulikoro, Bamako, Ségou, Sikasso et Mopti.

⁷ Kayes: 34,3 pour cent; Koulikoro: 39,5 pour cent; Ségou: 40,5 pour cent; et Mopti: 46,5 pour cent.

⁸ Commission européenne et Save the Children, 2009, *Profil de moyens d'existence: Mali – région de Sikasso: cercle de Kolondièba* (www.heawebsite.org/download/file/fid/339).

⁹ UNICEF, Agency for International Development (États-Unis) (USAID) et Institut national de la statistique, 2010, enquête en grappes à indicateurs multiples.

⇒ *Composante 1: appui à l'éducation de base*

16. À la demande du Gouvernement, le PAM distribuera des repas chauds composés de céréales, de légumes secs et d'huile végétale à 202 175 enfants supplémentaires dans 402 écoles primaires des régions de Mopti, Koulikoro, Kayes, Ségou et Sikasso. Des rations à emporter trimestrielles seront fournies à 83 026 filles en cinquième et sixième années d'études et à leur famille. Des rations à emporter quotidiennes seront distribuées à 3 500 cuisiniers volontaires formés à la préparation des repas dans les écoles, ce qui permettra de venir en aide à 17 500 bénéficiaires¹⁰. En outre, 800 membres des comités de gestion des écoles participeront à des cours d'alphabétisation dispensés dans le cadre d'activités Vivres pour la formation en collaboration avec le Ministère de l'éducation. Chacun d'eux recevra une ration à emporter quotidienne pour cinq personnes, ce qui profitera à 4 000 bénéficiaires.
17. Le PAM continuera de fournir des micronutriments en poudre pour la prévention ou le traitement de l'anémie. Avant la crise, le Gouvernement avait lancé un programme d'alimentation touchant 651 écoles et 150 000 enfants. À cause de la crise, toutefois, le Gouvernement de transition a perdu des financements bilatéraux, ce qui a entraîné des coupes dans le budget de l'éducation. Le PAM entend desservir les écoles préalablement incluses dans le programme gouvernemental et étendre l'alimentation scolaire aux régions de Ségou et Sikasso.
18. Dans le cadre de l'initiative "Achats au service du progrès" et en collaboration avec le Ministère de l'agriculture, le PAM suivra l'approche de l'alimentation scolaire fondée sur la production locale afin de contribuer à la formation des populations, ouvrant ainsi la voie à l'amélioration des rendements et de la qualité des aliments. Toujours en partenariat avec le Gouvernement, le PAM apportera son concours à la plantation d'arbres et encouragera l'adoption de fourneaux à bon rendement énergétique; les enfants et leurs parents seront sensibilisés à la question de la préservation de l'environnement. Le PAM continuera de renforcer les capacités des administrations publiques, afin que le Gouvernement puisse conduire son propre programme national d'alimentation scolaire.

⇒ *Composante 2: appui au développement rural*

19. Dans les zones rurales, les activités VCA se poursuivront sous la forme de transferts alimentaires et monétaires. Les femmes représenteront au moins 30 pour cent des participants et prendront part à toutes les étapes du processus, de la conception au suivi en passant par l'exécution.
20. Des partenariats ont été mis en place avec le Gouvernement et des organisations d'appui technique. Les partenaires d'exécution ont été choisis en fonction de leur présence sur le terrain et de leurs compétences techniques. L'accent mis sur la programmation saisonnière en fonction des moyens d'existence renforcera la coordination intersectorielle et facilitera la collaboration avec d'autres partenaires techniques.
21. Il est prévu de faire participer les populations locales à la planification sur 40 sites. Les activités VCA et les activités d'alimentation scolaire seront intégrées de façon à faire participer les écoliers aux travaux de reboisement et à les sensibiliser aux questions d'environnement. Les enfants des écoles prendront aussi part à la culture de potagers, et ils apprendront à construire des fourneaux sans fumée.

¹⁰ Sur la base d'un ménage de cinq personnes.

22. Les activités de création d'avoirs suivantes seront proposées: i) restauration et préservation des ressources naturelles; ii) collecte des eaux de ruissellement et gestion de l'eau; et iii) diversification des moyens d'existence – potagers collectifs, remise en état des étangs piscicoles, irrigation des rizières et réparation des routes rurales et des ponts de façon à améliorer l'accès aux marchés.
23. Des formations pratiques seront dispensées pour améliorer le capital social et humain. Le PAM continuera de renforcer les capacités de son personnel, de l'administration malienne et d'autres partenaires par divers moyens: évaluations, travaux de recherche, diffusion des enseignements tirés de son expérience ainsi que des pratiques optimales, formation technique assurée avec le concours de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).

⇒ *Composante 3: appui à la sécurité alimentaire*

24. Le PAM continuera de fournir une assistance technique dans le cadre du système national de sécurité alimentaire, en particulier en faveur du Programme de restructuration du marché céréalier et du système d'alerte précoce. Le PAM continuera également de diriger le Groupe de travail technique sur la sécurité alimentaire et codirigera le module de la sécurité alimentaire avec la FAO. L'expérience acquise à travers le suivi par des tiers du système national d'alerte précoce sera exploitée pour améliorer le suivi de la sécurité alimentaire.

⇒ *Composante 4: appui à la santé et à la nutrition*

25. À l'issue de la phase de planification organisée avec le Gouvernement et le Fonds des Nations Unies pour l'enfance en 2014, le PAM fournira un traitement contre la malnutrition aiguë modérée pour 222 700 enfants de 6 à 59 mois et 79 100 femmes enceintes et mères allaitantes des régions de Koulikoro, Ségou, Kayes, Bamako, Mopti et Sikasso, où le taux de malnutrition aiguë est élevé. Les enfants recevront 92 grammes de Plumpy'Sup par jour pendant 60 jours, conformément au protocole national et aux normes du PAM. Les femmes enceintes et les mères allaitantes souffrant de malnutrition continueront de recevoir des rations composées de 250 grammes de Supercereal sucré et enrichi en micronutriments et de 20 grammes d'huile pendant 270 jours¹¹.
26. Le PAM poursuivra ses activités de prévention du retard de croissance dans la région de Kayes auprès de 24 000 enfants supplémentaires. Les enfants de 6 à 23 mois des zones où le taux de retard de croissance est supérieur à 30 pour cent recevront des rations complémentaires de Plumpy'Doz. Deux enquêtes intermédiaires prévues en 2014 permettront de suivre les progrès réalisés avant l'évaluation finale de 2016.
27. Cinq mille soignants supplémentaires s'occupant d'enfants atteints de malnutrition aiguë grave recevront un paiement forfaitaire de 15 dollars en contrepartie de leur participation pendant une semaine au programme de traitement des malades hospitalisés. Ce montant est calculé sur la base du coût moyen d'un repas de base quotidien dans les cantines des centres de santé, soit 2 dollars.
28. Un transfert monétaire de 2,90 dollars par mois est prévu en faveur de 15 000 mères, afin de les inciter à se rendre aux consultations sur la nutrition postnatale. Cette activité pilote sera évaluée en collaboration avec l'Institut de recherche pour le développement et l'Institut international de recherche sur les politiques alimentaires.

¹¹ Conformément au protocole national.

29. Les partenaires coopérants se chargeront essentiellement des activités de sélection, de distribution, de suivi et de renforcement des capacités locales en faveur des agents de santé communautaires. Leur rôle consistera notamment à encourager le changement des comportements, à former le personnel et à assurer une assistance technique de façon à transférer à terme la responsabilité des activités aux communautés.
30. Le PAM collaborera directement avec les établissements publics de santé en vue de renforcer les systèmes nationaux de suivi, d'évaluation et d'information dans les domaines de la santé et de la nutrition.

⇒ *Composante 5: activités Espèces pour la création d'avoirs en milieu urbain*

31. L'initiative pilote ECA se poursuivra pour 72 500 bénéficiaires. De janvier à juin 2014, les activités actuellement en cours dans la région de Bamako seront étendues aux régions de Kayes et de Mopti. Les cercles vulnérables seront sélectionnés avec le concours des autorités locales et des partenaires d'exécution. Le ciblage des bénéficiaires sera effectué selon des critères de vulnérabilité préétablis de façon à retenir, par exemple, les ménages dirigés par des femmes et les personnes âgées ou encore les ménages à faible revenu dont les membres sont capables d'exercer une activité.
32. La collecte, le recyclage et la commercialisation de déchets organiques et non organiques ainsi que le renforcement des capacités d'une structure de collecte des déchets aideront les communes à mettre en œuvre des services de santé, d'assainissement et de protection de l'environnement. Les bénéficiaires des activités ECA seront intégrés au groupement d'intérêt économique chargé de collecter les déchets.
33. Les participants travailleront 22 jours par mois pour 63,80 dollars – soit 2,90 dollars par jour, ce qui correspond au salaire journalier minimum. Aux prix actuels sur les marchés, cette somme permet d'acheter 100 kilogrammes de céréales par mois. Les espèces seront distribuées par l'intermédiaire d'institutions locales de microfinancement. Le PAM assurera la formation des partenaires coopérants et leur remettra des normes techniques; les partenaires rendront régulièrement compte des produits et des effets directs obtenus.

TABLEAU 1: VENTILATION DES BÉNÉFICIAIRES PAR COMPOSANTE				
	Catégorie de bénéficiaires	Nombre actuel	Augmentation	Nombre révisé
Composante 1				
Alimentation scolaire	Écoliers	302 000	202 175	504 175
Rations à emporter distribuées aux filles en cinquième et sixième années d'études, et aux membres de leur famille	Écoliers	153 200	83 026	236 226
Comités de gestion communautaires	Membres des comités	11 100	4 000	15 100
Rations à emporter distribuées aux cuisiniers	Employés	21 100	17 500	38 600
Composante 2				
VCA/transferts monétaires	Personnes vulnérables	0	100 000	100 000
VCA/transferts alimentaires	Personnes vulnérables	353 890	250 000	603 890

TABLEAU 1: VENTILATION DES BÉNÉFICIAIRES PAR COMPOSANTE				
	Catégorie de bénéficiaires	Nombre actuel	Augmentation	Nombre révisé
Composante 4				
Supplémentation alimentaire ciblée destinée aux enfants de 6 à 59 mois	Enfants malnutris	459 700	222 700	682 400
Supplémentation alimentaire ciblée destinée aux femmes enceintes et aux mères allaitantes	Femmes enceintes et mères allaitantes	107 500	79 100	186 600
Alimentation complémentaire destinée aux enfants de 6 à 23 mois	Enfants malnutris	24 000	24 000	48 000
Formation à la transformation des aliments à l'intention des mères	Mères	98 000	0	98 000
Espèces destinées aux soignants	Soignants	4 900	5 000	9 900
Espèces destinées à sensibiliser les mères à la nutrition postnatale	Mères	15 000	15 000	30 000
Patients sous traitement antirétroviral/antituberculeux	Personnes vulnérables	5 500	0	5 500
Composante 5				
Espèces pour la création d'avoires en milieu urbain	Personnes vulnérables	145 000	72 500	217 500
TOTAL		1 700 890	1 075 001	2 775 891

TABLEAU 2: BESOINS EN TERMES DE PRODUITS ALIMENTAIRES/D'ESPÈCES ET DE BONS PAR COMPOSANTE				
		Produits alimentaires (en tonnes); espèces/bons (en dollars)		
	Produits alimentaires/espèces	Chiffres actuels	Augmentation	Total révisé
Composante 1	Produits alimentaires	35 935	8 066	44 001
Composante 2	Espèces	0	5 142 600	5 142 600
	Produits alimentaires	13 165	11 770	24 935
Composante 3	Produits alimentaires	1 000	0	1 000
Composante 4	Produits alimentaires	13 554	5 274	18 828
	Espèces	597 759	599 589	1 197 348
Composante 5	Espèces	7 291 064	3 645 532	10 936 596
QUANTITÉ TOTALE DE PRODUITS ALIMENTAIRES (en tonnes)		63 654	25 110	88 764
MONTANT TOTAL DES ESPÈCES (en dollars)		7 888 823	9 387 721	17 276 544

Gestion des risques

34. Risques contextuels – l'instabilité politique et l'insécurité qui règnent au Mali sont les plus grands risques susceptibles d'empêcher le PAM de mener les activités prévues. Le PAM continuera de surveiller la situation et prendra pour partenaires des organisations locales si possible moins exposées aux problèmes d'insécurité.
35. Risques institutionnels – le PAM utilisera des systèmes normalisés pour réaliser les opérations suivantes: i) gestion des transferts monétaires; ii) vérification des bénéficiaires par l'intermédiaire de partenaires coopérants, de responsables locaux et de groupes communautaires; iii) distribution d'espèces par le biais d'institutions financières; et iv) sensibilisation des autorités locales, des bénéficiaires et d'autres acteurs au sujet des critères de sélection des bénéficiaires.

ANNEXE I-A

VENTILATION DES COÛTS DE L'AUGMENTATION BUDGÉTAIRE			
	Quantité (en tonnes)	Valeur (en dollars)	Valeur (en dollars)
Produits alimentaires			
Céréales	15 019	6 758 651	
Légumes secs	2 947	2 533 771	
Huile et matières grasses	2 009	1 844 563	
Aliments composés et mélanges	4 989	6 475 596	
Autres	146	680 940	
Total, produits alimentaires	25 110	18 293 521	
Transport extérieur		1 052 901	
Transport terrestre, entreposage et manutention		4 728 393	
Autres coûts opérationnels directs		1 279 167	
Produits alimentaires et coûts connexes¹		25 353 982	25 353 982
Espèces et bons		9 387 721	
Coûts connexes		2 225 675	
Espèces et bons, et coûts connexes		11 613 396	11 613 396
Développement et augmentation des capacités		1 679 622	1 679 622
Coûts opérationnels directs			38 647 000
Coûts d'appui directs ² (voir annexe I-B)			6 953 508
Total, coûts directs du programme			45 600 508
Coûts d'appui indirects (7 pour cent) ³			3 192 036
COÛT TOTAL POUR LE PAM			48 792 544

¹ Il s'agit d'un assortiment alimentaire indicatif utilisé aux fins d'établissement du budget et d'approbation, dont le contenu peut varier.

² Chiffre indicatif donné à titre d'information. Le montant alloué au titre des coûts d'appui directs est revu chaque année.

³ Le taux de recouvrement appliqué aux coûts d'appui indirects peut être modifié par le Conseil pendant la durée du projet.

ANNEXE I-B

BESOINS D'APPUI DIRECTS (<i>en dollars</i>)	
Dépenses de personnel et frais connexes	
Personnel du cadre organique	2 707 258
Personnel des services généraux	1 362 905
Prime de danger et indemnités locales	299 664
Total partiel	4 369 827
Dépenses de fonctionnement et autres	502 779
Dépenses d'équipement	175 440
Sécurité	100 000
Voyages et transport	1 144 154
Études préalables, évaluations et suivi¹	661 308
TOTAL DES COÛTS D'APPUI DIRECTS	6 953 508

¹ Cette ligne correspond aux coûts estimés lorsque ces activités sont réalisées par des tiers. Si les activités sont menées par le personnel du bureau de pays du PAM, les coûts sont portés sur les lignes "Dépenses de personnel et frais connexes" et "Voyages et transport".

ANNEXE I-C

MONTANTS/QUANTITÉS, PAR COMPOSANTE						
	Composante 1	Composante 2	Composante 3	Composante 4	Composante 5	Total
Produits alimentaires (en tonnes)	8 066	11 770	-	5 274	-	25 110
Produits alimentaires (en dollars)	5 063 215	6 493 300	-	6 737 006	-	18 293 521
Espèces et bons (en dollars)		5 142 600	-	599 589	3 645 532	9 387 721
Développement et augmentation des capacités (en dollars)						1 679 622

ANNEXE II: CADRE LOGIQUE ¹		
Résultats	Indicateurs de performance	Hypothèses
<p>Effets directs du PNUAD</p> <p>Amélioration de l'accès des groupes les plus vulnérables à des services sociaux de base de qualité</p> <p>Renforcement de la sécurité alimentaire et développement des possibilités d'emploi dans les zones rurales les plus vulnérables</p> <p>Renforcement des capacités de l'État, des collectivités locales, des organisations de la société civile et du secteur privé en matière de planification, de formulation, de mise en œuvre et de suivi/évaluation des programmes nationaux de développement et d'intégration régionale et sous-régionale</p>	<p>Indicateurs d'effet direct du PNUAD</p> <p>Pourcentage d'élèves commençant la première année d'étude du premier cycle et achevant la cinquième</p> <p>Référence: 53,2%</p> <p>Pourcentage de la population des zones les plus vulnérables ne bénéficiant pas de l'apport calorique minimal</p> <p>Production agricole dans les zones rurales les plus vulnérables</p> <p>Pourcentage d'aide publique au développement dans le budget de l'État</p> <p>Référence: 50%</p> <p>Pourcentage de l'aide fournie dans le cadre de l'approche programme</p>	<p>L'Initiative accélérée pour la survie de l'enfant de l'UNICEF est mis en œuvre.</p> <p>Le Gouvernement renforce ses capacités et obtient une aide budgétaire plus importante.</p> <p>Les partenaires techniques et financiers adhèrent à la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide au développement.</p>
Composante 1 du programme de pays: appui à l'éducation de base		
Objectif stratégique 4: réduire la dénutrition et rompre le cycle intergénérationnel de la faim		
<p>Effet direct 4.2</p> <p>Accès plus équitable à l'éducation et augmentation des taux de scolarisation</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Taux de scolarisation des filles et des garçons <p>Cible: augmentation de 6% par an</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Taux de poursuite des études des filles et des garçons <p>Cible: 85%</p>	<p>Le programme national d'alimentation scolaire est mis au point et dispose de fonds suffisants pour maintenir les activités en cours et les étendre à d'autres écoles.</p>
<p>Produit 4.2</p> <p>Distribution en temps utile et en quantité suffisante de vivres, de produits nutritifs et d'articles non alimentaires, d'espèces et de bons aux ménages ciblés</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Nombre de bénéficiaires recevant une assistance, en pourcentage du nombre prévu, ventilé par activité, par modalité d'aide (vivres, articles non alimentaires, transferts monétaires et bons), par âge et par sexe ➤ Quantité de vivres distribués, en pourcentage des distributions prévues, ventilée par type 	<p>Le PAM reçoit des contributions suffisantes pour mettre en œuvre la composante comme prévu.</p>

¹ Le cadre logique sera établi sous sa forme définitive après l'approbation par le Conseil du Cadre de résultats stratégiques du PAM (2014–2017).

ANNEXE II: CADRE LOGIQUE¹

Résultats	Indicateurs de performance	Hypothèses
<p>Effet direct 4.3</p> <p>Prise en main des activités et renforcement des capacités dans l'optique d'une réduction de la dénutrition et d'un meilleur accès à l'éducation au niveau régional, national et local</p>	<p>➤ Indice de capacité nationale (alimentation scolaire)</p> <p>Référence: 14/20 (2011)</p> <p>Cible: 16/20</p>	<p>Le programme national d'alimentation scolaire est mis au point et dispose de fonds suffisants pour maintenir les activités en cours et les étendre à d'autres écoles.</p>
<p>Produit Q</p> <p>Mise en place des politiques et cadres réglementaires nationaux concernant la nutrition, l'alimentation scolaire et les filets de sécurité, avec le soutien du PAM</p>	<p>➤ Nombre de programmes nationaux élaborés avec le soutien du PAM en matière de nutrition, d'alimentation scolaire et de filets de sécurité</p>	<p>Le PAM reçoit des contributions suffisantes pour mettre en œuvre la composante comme prévu.</p>
<p>Produit S</p> <p>Augmentation de la capacité de production d'aliments enrichis, y compris pour les compléments alimentaires et les suppléments nutritionnels spéciaux</p>	<p>➤ Nombre d'activités d'assistance technique assurées, par type</p> <p>➤ Nombre de fabricants régionaux et nationaux d'aliments enrichis, d'aliments complémentaires et de produits nutritifs spéciaux</p>	
<p>Composante 2 du programme de pays: appui au développement rural</p>		
<p>Objectif stratégique 3: réduire les risques et mettre les personnes, les communautés et les pays à même de couvrir leurs propres besoins alimentaires et nutritionnels</p>		
<p>Amélioration de l'accès aux moyens d'existence et renforcement de la résilience des communautés et des ménages en situation d'insécurité alimentaire ciblées et réduction du risque de catastrophe et de choc auquel ils sont exposés</p>	<p>➤ Score des communautés en matière d'avoirs</p> <p>Cible: niveau d'avoirs communautaires supérieur au niveau de référence pour 80% des communautés ciblées</p> <p>➤ Score de consommation alimentaire</p> <p>Cible: 100% des ménages ciblés ont un niveau de consommation satisfaisant.</p>	<p>On n'observe aucune perturbation majeure des opérations du fait de l'insécurité ou de la sécheresse.</p>



ANNEXE II: CADRE LOGIQUE¹

Résultats	Indicateurs de performance	Hypothèses
<p>Produit B</p> <p>Distribution en quantité suffisante et en temps utile de vivres, de produits nutritifs et d'articles non alimentaires, d'espèces et de bons aux ménages ciblés</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Nombre de bénéficiaires recevant une assistance, en pourcentage du nombre prévu, ventilé par activité, par modalité d'aide (vivres, articles non alimentaires, transferts monétaires et bons), par âge et par sexe ➤ Quantité de vivres distribués, en pourcentage des distributions prévues, ventilée par type ➤ Quantité d'articles non alimentaires distribués, en pourcentage des distributions prévues, ventilée par type ➤ Montant total des transferts monétaires aux bénéficiaires, ventilé par âge et par sexe 	<p>Le PAM reçoit des contributions suffisantes pour mettre en œuvre la composante comme prévu.</p>
<p>Produit I</p> <p>Création, amélioration ou remise en état d'avares permettant de réduire le risque de catastrophe et de choc</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Nombre d'avares permettant de réduire les risques ou d'atténuer les effets des catastrophes créés ou remis en état, par catégorie d'équipements, type et unité de mesure ➤ Nombre de personnes formées, ventilé par sexe et par type 	<p>On n'observe aucune perturbation majeure des opérations du fait de l'insécurité ou de la sécheresse.</p>
<p>Composante 3 du programme de pays: appui à la sécurité alimentaire</p>		
<p>Objectif stratégique 3: réduire les risques et mettre les personnes, les communautés et les pays à même de couvrir leurs propres besoins alimentaires et nutritionnels</p>		
<p>Effet direct 3.2</p> <p>Augmentation des possibilités de commercialisation des produits agricoles et des produits de base au niveau régional, national et local</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Produits alimentaires achetés à des fournisseurs régionaux, nationaux et locaux, en pourcentage des vivres distribués par le PAM dans le pays ➤ Produits alimentaires achetés à des regroupements comprenant des petits exploitants, en pourcentage des achats régionaux, nationaux et locaux <p>Cible: 10% du volume des achats locaux et régionaux sont effectués auprès de regroupements de petits exploitants</p>	<p>Le pays n'est frappé par aucune catastrophe naturelle.</p>
<p>Produit K</p> <p>Accroissement des achats de produits alimentaires du PAM sur les marchés régionaux, nationaux et locaux et auprès des petits exploitants agricoles</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Quantité de produits alimentaires achetés sur les marchés locaux et régionaux ➤ Quantité de produits alimentaires achetés aux regroupements de petits exploitants locaux 	<p>L'activité reçoit des contributions suffisantes.</p>



ANNEXE II: CADRE LOGIQUE¹

Résultats	Indicateurs de performance	Hypothèses
Composante 4 du programme de pays: appui à la santé et à la nutrition		
Objectif stratégique 4: réduire la dénutrition et rompre le cycle intergénérationnel de la faim		
Effet direct 4.1 Réduction ou stabilisation de la dénutrition, notamment des carences en micronutriments	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Taux de réussite du traitement contre la malnutrition aiguë modérée (récupération, mortalité, abandon et non-réaction) Cibles: Taux de mortalité < 3% Taux de récupération > 75% Taux d'abandon < 15% Taux de non-réaction < 15%	Le fonctionnement des centres de santé n'est pas perturbé par des événements extérieurs tels qu'une pandémie ou des problèmes d'insécurité. Le PAM reçoit des contributions suffisantes pour mettre en œuvre la composante comme prévu.
Produit A Distribution en quantité suffisante et en temps utile de vivres, de produits nutritifs et d'articles non alimentaires, d'espèces et de bons aux enfants de moins de 5 ans, aux femmes enceintes et aux mères allaitantes, et aux enfants d'âge scolaire	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Nombre d'enfants de moins de 5 ans, de femmes enceintes et de mères allaitantes et d'enfants d'âge scolaire recevant une assistance, en pourcentage du nombre prévu, ventilé par activité, par modalité d'aide (vivres, articles non alimentaires, transferts monétaires et bons) et par sexe ➤ Quantité de vivres distribués, en pourcentage des distributions prévues, ventilée par type ➤ Quantité d'articles non alimentaires distribués, en pourcentage des distributions prévues, ventilée par type ➤ Montant des transferts monétaires en faveur des enfants de moins de 5 ans, des femmes enceintes et des mères allaitantes et des enfants d'âge scolaire, ventilé par sexe 	Le PAM reçoit des contributions suffisantes pour mettre en œuvre la composante comme prévu.
Composante 5 du programme de pays: activités Espèces pour la création d'avoirs en milieu urbain		
Objectif stratégique 3: réduire les risques et mettre les personnes, les communautés et les pays à même de couvrir leurs propres besoins alimentaires et nutritionnels		
Amélioration de l'accès aux moyens d'existence et renforcement de la résilience des communautés et des ménages en situation d'insécurité alimentaire ciblés et réduction du risque de catastrophe et de choc auquel ils sont exposés	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Score des communautés en matière d'avoirs Cible: niveau d'avoirs communautaires supérieur au niveau de référence pour 80% des communautés ciblées <ul style="list-style-type: none"> ➤ Score de consommation alimentaire Cible: 100% des ménages ciblés ont un niveau de consommation satisfaisant.	On n'observe aucune perturbation majeure des opérations du fait de l'insécurité ou de la sécheresse.



ANNEXE II: CADRE LOGIQUE¹

Résultats	Indicateurs de performance	Hypothèses
<p>Produit B</p> <p>Distribution en quantité suffisante et en temps utile de vivres, de produits nutritifs et d'articles non alimentaires, d'espèces et de bons aux ménages ciblés</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Nombre de bénéficiaires recevant une assistance, en pourcentage du nombre prévu, ventilé par activité, par modalité d'aide (vivres, articles non alimentaires, transferts monétaires et bons) et par sexe (femmes/hommes, filles/garçons) ➤ Quantité de vivres distribués, en pourcentage des distributions prévues, ventilée par type ➤ Quantité d'articles non alimentaires distribués, en pourcentage des distributions prévues, ventilée par type ➤ Montant des transferts monétaires aux bénéficiaires, ventilé par âge et par sexe 	<p>Le PAM reçoit des contributions suffisantes pour mettre en œuvre la composante comme prévu.</p>
<p>Produit I</p> <p>Amélioration, création ou remise en état d'avoires permettant de réduire le risque de catastrophe et de choc</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Nombre d'avoires permettant de réduire les risques ou d'atténuer les effets des catastrophes créés ou remis en état, par catégorie d'équipements, type et unité de mesure ➤ Nombre de personnes formées, ventilé par sexe et par type de formation 	<p>On n'observe aucune perturbation majeure des opérations du fait de l'insécurité ou de la sécheresse.</p>

LISTE DES SIGLES UTILISÉS DANS LE PRÉSENT DOCUMENT

ACDI	Agence canadienne de développement international
ECA	Espèces pour la création d'avoirs
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
GIZ	Agence allemande de coopération internationale
PNUAD	Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
VCA	Vivres pour la création d'avoirs